



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E135870

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 01/09/2021  
14 000

Raison sociale : ELEC'CHAUF

8 RUE DE L HERMINETTE  
ZA DES TARDIVIERES  
35160 MONTFORT SUR MEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 1996B00077

Téléphone : 02 99 09 11 08  
Portable : 06 87 54 17 84

Fax :

Siret : 403 479 264 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0031687-1

Site Internet :

E-mail : elec-chauf.eurl@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 22075940Y0002

Responsabilité légale :

BOHUON SÉBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 22075940Y0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/12/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/12/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.